

PHASE 1 (de juin à novembre 2023) :

PONT N°3 ET MURS DE SOUTÈNEMENT

Travaux déjà réalisés :



Pont n°3 et soutènement

- ★ Démolition de la chaussée
- ★ Démolition du pont
- ★ Rénovation du pont



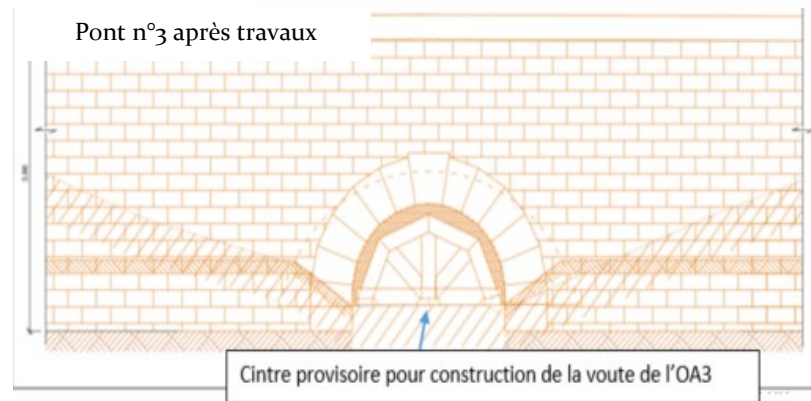
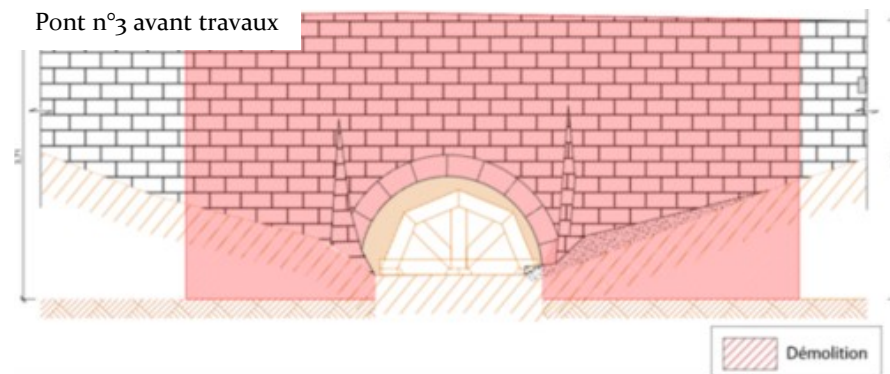
Mur de soutènement du pont n°3



Ouverture pour le futur pont n°3

Travaux à venir

- ★ Reconstruction du pont
- ★ Remblaiement - étanchéité
- ★ Montage des parapets
- ★ Chaussée



Source des photos, représentations : maître d'ouvrage, entreprises et maître d'œuvre.

SCHÉMA ROUTIER 2022 - 2027

Département de la Vienne

Direction des Routes

Téléport 1 - bâtiment @ 3

Avenue du Futuroscope

86360 CHASSENEUIL DU POITOU

05.49.62.91.33



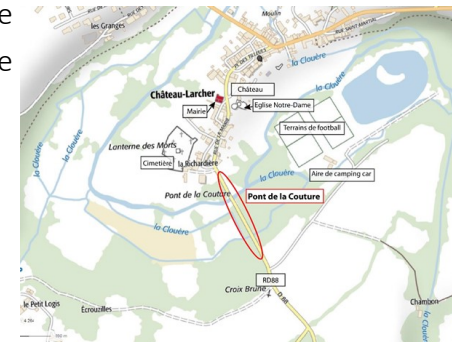
RD 88 - Ponts de la Couture
Commune de CHÂTEAU-LARCHER

L'ouvrage de la Couture de Château-Larcher d'une longueur de 180 mètres, situé sur la route départementale 88, permet de franchir le cours d'eau 'La Clouère'. Cet ouvrage est une succession de 5 ponts et 6 murs de soutènement intercalés.

La commune possédant un important patrimoine médiéval, un diagnostic archéologique réalisé en 2016 et une étude historique de 2018 ont confirmé l'origine médiévale de cet ouvrage.

Le diagnostic technique a conclu que l'ouvrage est dans un « état précaire » et nécessite soit une reconstruction totale, soit une réhabilitation.

Dans ce contexte et afin de respecter les souhaits de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour une préservation du site et de la commune reconnue « Petite Cité de Caractère », le Département de la Vienne a souhaité conserver l'ouvrage en place et le restaurer en totalité.



Ouvrage de la Couture

↑ Château-Larcher



Pont n°1 : 2 arches



Pont n°2 : 2 arches



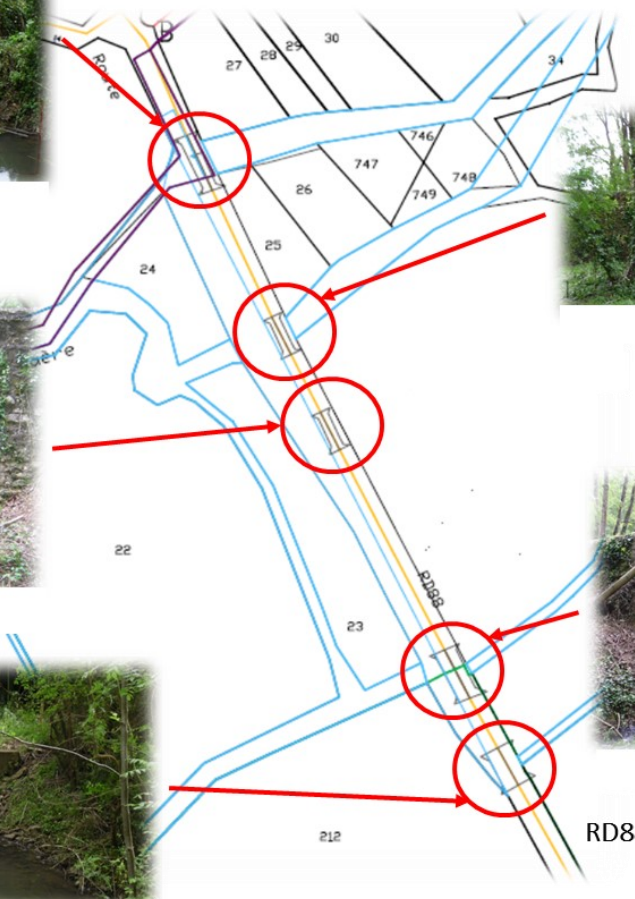
Pont n°3 : 1 arche



Pont n°4 : 1 arche



Pont n°5 : dalot (petit canal pour l'écoulement de l'eau)



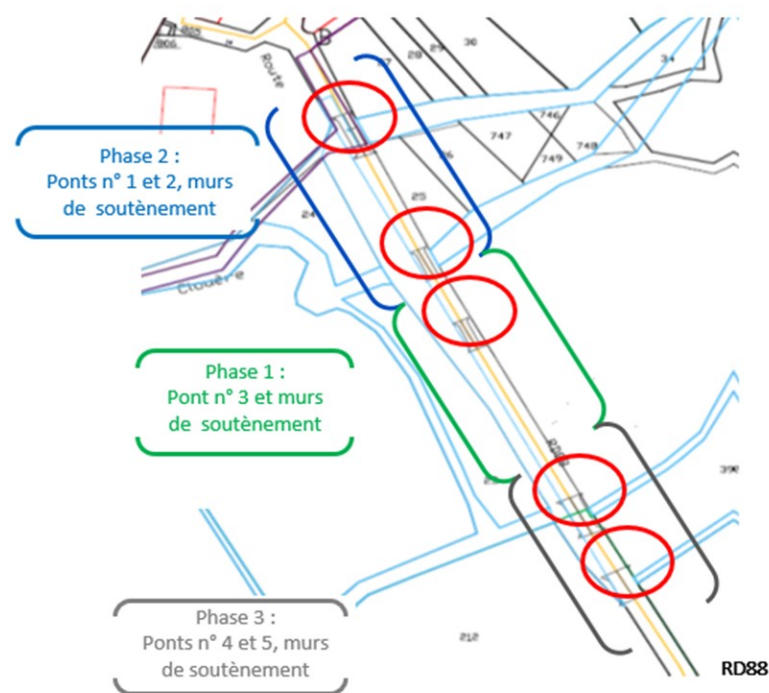
— Cours d'eau la Clouère

EN QUOI CONSISTE CETTE RESTAURATION :

Les travaux consistent en la destruction et en la reconstruction à l'identique des ponts en maçonnerie et pierre de taille, ainsi que la reconstruction de la levée de chaussée constituée en murs de soutènement maçonné :

- ◆ La rehausse uniforme des parapets à +85 cm au dessus de la chaussée
- ◆ Le remplacement des gardes corps au niveau du pont 5
- ◆ La restauration des voûtes
- ◆ La mise en œuvre d'un complexe d'étanchéité
- ◆ La démolition et reconstructions des murs « non stables »
- ◆ La suppression de l'élargissement du pont 4
- ◆ La mise en place de bornes aux extrémités des ponts
- ◆ La création de trottoirs pavés et restauration du revêtement de chaussée
- ◆ La mise en place d'un caniveau central pour l'écoulement des eaux pluviales
- ◆ La mise en place d'un passage à faunes (mammifères) et de zones de gîtes à chauve-souris au sein de l'ouvrage.

La rénovation se réalisera en 3 phases:



FINANCEMENT

L'ensemble des opérations de réhabilitation de l'ouvrage de la Couture est financé dans sa globalité par le Département de la Vienne.

PHASAGE ET DURÉE DES TRAVAUX :

Les travaux doivent se faire en période d'étiage (période de basses eaux) et s'étalent sur 3 ans (2023 - 2024 - 2025). Lors de chaque phase, un suivi archéologique est réalisé et la circulation est fermée.

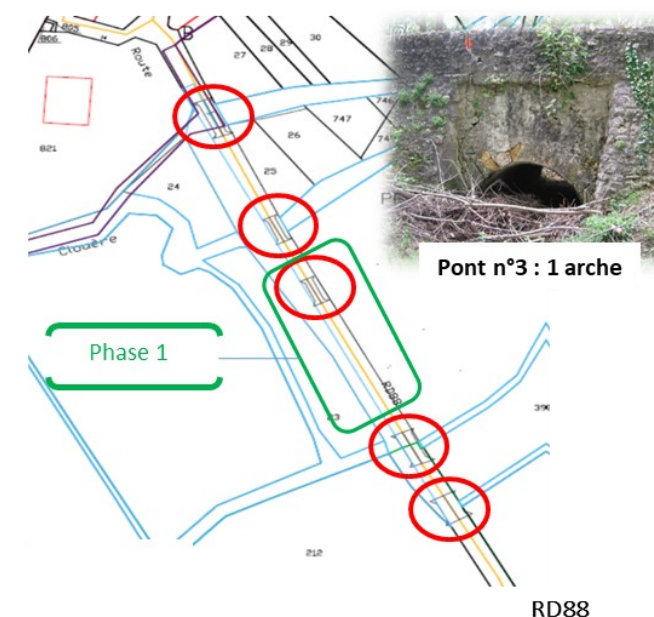


PHASE 1

Pont n°3 et murs de soutènement

Coût des travaux :

800 000 € TTC

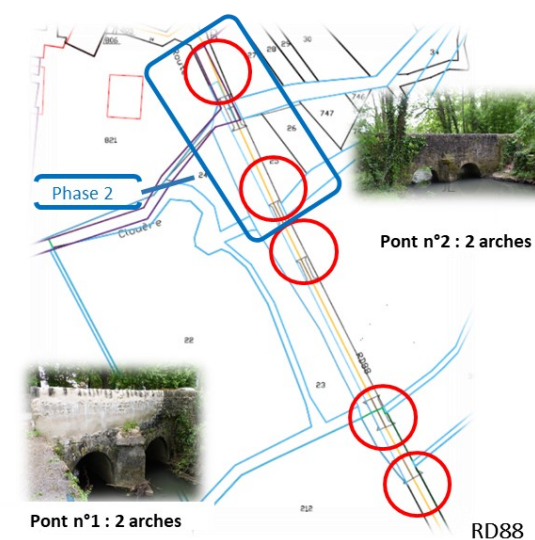


PHASE 2

Ponts n°1, 2 et murs de soutènement

Coût des travaux :

1 200 000 € TTC



Avril à novembre 2024



PHASE 3

Ponts n°4, 5 et murs de soutènement

Coût des travaux :

1 000 000 € TTC

